

CHERS PROPRIÉTAIRES,



L'Assemblée des propriétaires, qui s'est tenue le samedi 20 juin, a clôturé une année de travail pour une nouvelle génération de syndics. Cette assemblée s'est déroulée dans le calme et le dialogue. Sur mon invitation, les maires de Lamorlaye et Gouvieux sont venus compléter nos échanges sur la vidéoprotection, l'urbanisme, et l'assainissement. Je remercie les propriétaires présents d'avoir participé à cette assemblée et j'invite les absents à nous rejoindre l'année prochaine.

Le grand enjeu de notre domaine est la préservation de son identité forestière et d'habitats résidentiels. La loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové) favorise la densification de l'habitat, et a ainsi mis à mal quelques règles d'urbanisme local en rendant certaines dispositions du P.L.U caduques. Il apparaît aujourd'hui que le meilleur outil de préservation du Lys-Chantilly est son cahier des charges. Dans ce sens, nous vous proposerons dans les prochains mois une modification de celui-ci afin de le rendre plus restrictif et ainsi mieux protéger notre cadre de vie.

J'ai été ravi de constater la pleine réussite de l'anniversaire des 90 ans du Lys-Chantilly. Des centaines de personnes ont profité des nombreuses activités qui leur ont été

proposées au Square d'Aumale, avec un moment fort : le concert de musique classique joué dans le kiosque par l'orchestre des jeunes talents d'Aulnay Sous-Bois, sous la direction de Cyril Guignier, propriétaire sur le domaine. Le trophée des « 90 ans du Lys-Chantilly » a permis à plus de 80 golfeurs de s'affronter sur le parcours des chênes du Golf Lys-Chantilly. Le repas de Gala, qui a clôturé cette journée, a rassemblé 300 propriétaires dans une ambiance chaleureuse. Je tiens à remercier Stéphane Frantz, président du Tennis Club du Lys-Chantilly pour l'organisation de cette grande journée.

Suite à vos très nombreuses félicitations et encouragements, nous réfléchissons d'ores et déjà à d'autres événements : surveillez vos boîtes aux lettres et n'hésitez pas à rejoindre l'équipe organisatrice!

Monsieur Manin, créateur du domaine, a voulu réaliser une ville de parcs, de loisirs, de fête et de bien-être. Votre conseil syndical s'inscrit pleinement dans cet héritage.

Je vous souhaite une bonne période estivale au Lys-Chantilly.

Nicolas Moula
Président Directeur de l'ASLC

90 ANS DU DOMAINE DU LYS-CHANTILLY

AMBIANCE CONVIVIALE AU RENDEZ-VOUS !

Effervescence au Square d'Aumale en ce samedi 13 juin 2015 : la journée festive et champêtre des 90 ans du Domaine du Lys-Chantilly a tenu ses promesses ! Merci à tous d'être venus si nombreux, en famille ou entre amis, et toutes générations confondues, pour créer cette ambiance magique !

La météo a également été favorable à la réussite de la fête. Des tours de poney aux spectacles de fauconnerie ou aux conférences, toutes les activités proposées ont remporté un grand succès. Moment de grâce : le kiosque à musique a retrouvé son rôle originel avec le talentueux orchestre de Cyril Guignier qui nous a offert une heure d'enchantement en toute décontraction !

Le
LYS en
90 ans **Fête**
Domaine du Lys-Chantilly



90 ANS DU DOMAINE DU LYS-CHANTILLY

Ce fut aussi l'occasion d'apprécier la beauté du lieu, que les adhérents du Tennis-Club TLCCLC connaissent bien et, pour les résidents du Lys, de rencontrer au stand de l'ASLC leur équipe de syndics pour discuter amicalement.

Cette journée a été entièrement financée grâce aux nombreux encarts publicitaires dans la revue « le LYS en Fête » : les visiteurs ont ainsi pu bénéficier de la gratuité de la fête et gagner de nombreux lots. Les associations ainsi que les autres bénévoles sont également des acteurs majeurs de la réussite du programme. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés. Les 90 ans du Lys laissent à tous d'excellents souvenirs... Le défi sera désormais de renouveler ces moments sympathiques sans attendre les 100 ans du Domaine : toutes les bonnes volontés et les suggestions seront les bienvenues !



TROPHÉE DE GOLF DES 90 ANS

L'Association Syndicale du Lys Chantilly a offert l'opportunité à 41 personnes de s'initier à la pratique du golf durant toute la matinée du samedi 13 juin, en compagnie des deux Pro Frédéric Regard et Hugues Givré au Golf du Lys Chantilly.

Ce sont 80 joueurs qui l'après-midi ont participé sous un soleil radieux au Trophée des 90 ans du Domaine du Lys Chantilly. Cette compétition, organisée par l'ASLC et ouverte à tous sur le très ancien parcours des chênes, a recueilli un franc succès et s'est achevée par une large remise des prix due à la générosité des sponsors.

Un cocktail a clôturé cette rencontre très conviviale.



90 ANS DU DOMAINE DU LYS-CHANTILLY

SOIRÉE PRIVÉE DES 90 ANS : RENOUER AVEC LES HEURES FESTIVES DES ORIGINES DU DOMAINE...

«Une soirée fabuleuse», «Formidable initiative!» «Une organisation plus que professionnelle», «Du jamais vu dans le Lys!», «Cadre bien choisi, déco parfaite», «On a très envie de recommencer». Vos témoignages en attestent : la Soirée Anniversaire a remporté un immense succès ! Vos messages de satisfaction sont allés droit au cœur de l'équipe organisatrice de l'Association Syndicale et du Tennis-Club, et de ses bénévoles qui ont redoublé d'inventivité pour faire de cet évènement un moment d'exception.

La célébration des 90 ans du Domaine du Lys était l'occasion historique de renouer avec les heures festives des origines. Le quatuor à cordes et le duo de magiciens ont fait merveille au restaurant du Golf Lys-Chantilly, cadre splendide de cette soirée. Les 300 convives ne sont pas près d'oublier le charme du solo de la violoniste évoluant de table en table, ni l'instant d'émotion du tirage au sort du voyage à New-York !

Précision importante : outre la modeste participation aux frais demandée aux convives, la manifestation a été entièrement autofinancée par des ventes publicitaires, sans aucune participation financière de l'ASLC.

Ce moment de convivialité était très attendu, puisque les réservations ont dépassé les estimations en quelques jours seulement. Gageons que de nouvelles occasions permettront à l'avenir à tous les résidents qui le souhaitent de se retrouver afin de pérenniser ces instants chaleureux et rendre la vie dans le Lys encore plus agréable !



ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES PROPRIÉTAIRES DU 20 JUIN 2015 À 15H

Elle a réuni 91 propriétaires représentant 177 voix.

Résultats des Votes (en nombre de voix)*

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport moral de l'exercice 2014	169	8	0
Rapport financier de l'exercice 2014	173	0	4
Délibération n°1 : Suspension de la création de puits d'infiltration	170	2	5
Délibération n°2 : Le reboisement des avenue boisées	173	1	3
Délibération n°3 : Le boisement des avenues non boisées	145	21	11

Election des Syndics*

Il a été décidé à la majorité absolue (172 pour, 1 abstention, 4 contre) que l'élection des syndics aurait lieu à main levée. Les 5 postes de Syndics Titulaires et le poste de Syndic Suppléant ont été pourvus au 1^{er} tour de scrutin.

SYNDICS TITULAIRES		SYNDIC SUPPLÉANT	
Colette DE DAUW	177 voix	Anne-Charlotte TASSIN	177 voix
Christèle ALBARET	177 voix		
Alexandre MICHEL	177 voix		
Anne CLAUTOUR	177 voix		
Danielle PALANIAYE	177 voix		

VOTRE NOUVEAU CONSEIL SYNDICAL



Nicolas MOULA
Président Directeur



Anne CLAUTOUR
Vice Présidente



François NADIM
Secrétaire Général



Michel JACOB
Trésorier



Christèle ALBARET



Colette DE DAUW



Stéphane FRANTZ



Delphine MAGENDIE



Alexandre MICHEL



Dany PALANIAYE



Jean-Yves PHILIPPE



Olivier RIBET

Suppléants



Christine KLOECKNER



Anne-Charlotte
TASSIN



Edith DANTOING

SORTIE À ROLLAND GARROS POUR LES ADHÉRENTS DU TENNIS CLUB DU LYS CHANTILLY

Le 27 mai dernier, ce sont 53 membres du TCLC qui ont profité d'une magnifique journée à Roland Garros organisée par le club. Après un départ en car aux premières heures de la matinée, chacun a pu organiser sa journée librement dans ce lieu mythique de la Porte d'Auteuil et assister, sous un grand soleil, aux victoires de Federer, Tsonga, Sharapova ou Monfils !



Si vous n'êtes pas encore membre du TCLC et souhaitez le devenir, voici d'ores et déjà les tarifs pour la saison 2015/16.

COTISATION ANNUELLE	RÉSIDENTS DU DOMAINE	NON RÉSIDENTS
Enfant	15€	18€
Adulte	25€	30€
Famille	75€	90€

Le club étant affilié à la FFT, la licence est obligatoire. Pour information, le tarif des licences saison 2014/2015 était de 25€ pour les adultes et de 16€ pour les enfants (le TCLC accepte les coupons sports Oise pour les licences enfants, leur valeur étant de 15€).

Les cours collectifs reprendront le mercredi 16 septembre avec Fabrice. Les tarifs pour l'année sont les suivants :

- Enfant jusqu'à 10 ans : 145€
- Enfant de plus de 10 ans : 170€
- Adulte : 200€

**Le TCLC sera présent au forum des associations le samedi 12 septembre prochain,
Venez vous y inscrire ou vous réinscrire !**